

MESURES DE LUTTE CONTRE LE COVID-19 : RECOMMANDATIONS AUX MINISTRES DES FINANCES DU G20 POUR UNE REPRISE JUSTE AXÉE SUR LE CLIMAT

Amnesty International appelle les ministres des Finances des pays du G20 à faire preuve de leur volonté d'exercer un véritable leadership mondial, en adoptant, lors de leur réunion des 18 et 19 juillet 2020, un programme audacieux pour une reprise juste après la pandémie du Covid-19, axée sur le climat. Nous devons bâtir un avenir meilleur pour toutes et tous.

UNE « REPRISE JUSTE » AXÉE SUR L'HUMAIN ET LE CLIMAT

Le COVID-19 n'a pas fait disparaître l'urgence climatique. Les États du G20 sont responsables de près de 80 % des émissions de gaz à effet de serre¹. Certaines mesures prises pour limiter l'expansion du phénomène ont certes permis de réduire provisoirement les émissions, mais cette réduction n'est que temporaire et n'a pas de conséquence sur la capacité des États à limiter à 1,5 °C l'augmentation de la température moyenne à la surface du globe². Si les mesures envisagées pour lutter contre la pandémie reviennent sur les avancées en matière de protection de l'environnement, retardent indûment l'action pour le climat ou aggravent notre dépendance vis-à-vis des énergies fossiles, elles risquent d'exacerber la crise climatique. Nous devons repenser notre relation à l'environnement, en tournant le dos à un modèle exclusivement basé sur l'exploitation, pour promouvoir et mettre en œuvre le droit à bénéficier d'un environnement sans danger, propre, sain et durable, de manière à permettre à tous les êtres humains de prospérer au sein d'une nature dont ils font partie.

Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront des conséquences majeures pour notre avenir. Nous disposons déjà de peu de temps pour faire face à la crise climatique. Les mesures prises pour gérer les conséquences économiques de la pandémie doivent par conséquent limiter, et non augmenter, le réchauffement climatique. Étant donné la taille de leurs économies et la part de responsabilité qui est la leur dans la crise climatique, les pays du G20 doivent montrer l'exemple, en adoptant des mesures de relance et de reprise qui favorisent la transition vers une économie zéro carbone et une société résiliente. Ces mesures doivent, dans le même temps, permettre d'assurer un niveau de vie suffisant à toutes et à tous, et notamment aux personnes à revenus modestes, travaillant dans le secteur informel ou, plus généralement, davantage exposées aux conséquences aussi bien de la crise du COVID-19 que de la transition vers une économie décarbonée.

Les énergies fossiles et les pratiques commerciales non durables doivent ne plus être que des souvenirs d'une époque révolue. Le G20 doit exercer son leadership, en étendant l'engagement pris à mettre fin aux subventions aux énergies fossiles inefficaces à l'ensemble des subventions au secteur, sans exception, en taxant les profits sur les combustibles fossiles réalisés par les compagnies énergétiques et en favorisant les investissements dans des énergies renouvelables respectueuses des droits fondamentaux, par des mesures fiscales ciblées (y compris des subventions). En ne prenant pas toutes les mesures en leur pouvoir

¹ PNUÉ, Rapport sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions 2019, <https://www.unenvironment.org/fr/resources/rapport-sur-lecart-entre-les-besoins-et-les-perspectives-en-matiere-de-reduction-des>

² Atmospheric Co2 levels rise sharply despite Covid-19 lockdowns, The Guardian, 4 juin 2020, <https://www.theguardian.com/environment/2020/jun/04/atmospheric-co2-levels-rise-sharply-despite-covid-19-lockdowns>

pour réduire les émissions le plus rapidement possible, les pays du G20 mettent en danger la vie et les droits de milliards d'êtres humains. Ce faisant, ils risquent de faillir à leurs obligations en matière de droits fondamentaux³.

RECOMMANDATIONS AUX MINISTRES DES FINANCES DU G20

Amnesty International formule les recommandations suivantes à l'adresse des États membres du G20 et aux acteurs invités à participer au processus de 2020, à l'heure où ils élaborent les programmes d'action du G20 contre le COVID-19 et des mesures de reprise et de relance économique au niveau national :

PLACER L'HUMAIN ET LE CLIMAT AU CENTRE DES MESURES DE RELANCE ÉCONOMIQUE, POUR UNE REPRISE JUSTE

Conformément à l'engagement pris par le G20 de soutenir une reprise inclusive et durable sur le plan environnemental, en cohérence avec le Programme à l'horizon 2030⁴ :

- Veiller à ce que toute mesure de relance économique, qu'elle soit destinée au secteur formel ou informel, y compris lorsqu'elle concerne les entreprises privées, comporte une clause exigeant que le soutien aux travailleurs-euses soit prioritaire par rapport au profit des entreprises.
 - Toute aide apportée aux entreprises du secteur des énergies fossiles doit être destinée aux travailleurs-euses et à la garantie de leurs droits, ainsi qu'au maintien des services existants, et non à de nouvelles activités de prospection et de développement.
 - Une telle aide doit être conditionnée à des engagements, fixant des échéances pour l'abandon progressif des énergies fossiles, conformément aux avis scientifiques les plus récents.
 - Faire en sorte que toute aide accordée aux compagnies aériennes concerne la protection de l'emploi des salarié-e-s. Pour recevoir ces aides, ces compagnies doivent s'engager à réduire leurs émissions en termes absolus, sans faire jouer d'initiative de compensation carbone et en réduisant le nombre de leurs vols sur une période donnée.
- Investir dans les secteurs qui soutiennent une transition juste vers une économie zéro carbone et une société résiliente, en créant des perspectives et des emplois verts et décents :
 - Aider les travailleurs-euses et les communautés qui dépendent de l'industrie des énergies fossiles et d'autres secteurs touchés par la transition à bénéficier d'opportunités et d'emplois verts et décents.
 - Veiller à ce que les femmes, qui sont les plus marginalisées et les plus touchées par la crise climatique, aient accès en toute égalité aux emplois et aux opportunités créés dans les secteurs émergents de l'économie zéro carbone.
- Abandonner l'emploi des carburants fossiles, prendre des mesures pour réduire la demande énergétique et passer le plus rapidement possible à une énergie renouvelable compatible avec les droits fondamentaux.
 - S'abstenir de renflouer sans condition des compagnies aériennes et des entreprises du secteur des énergies fossiles dont les activités ne feraient que conforter notre dépendance à l'égard de ces dernières.
 - Arrêter toutes les subventions aux carburants fossiles (pas seulement celles qui soutiennent des solutions inefficaces) le plus rapidement possible et bien avant 2025.
 - Adopter une loi exigeant des producteurs d'énergie relevant de chaque État qu'ils se dégagent progressivement, le plus rapidement possible et au plus tard en 2050 de tous les carburants fossiles (en renonçant immédiatement aux formes les plus polluantes, et notamment au charbon, à la tourbe, au gaz de schiste et aux sables bitumineux).
 - Interdire, dans les textes et dans la pratique, tout nouvel investissement destiné à développer la prospection, l'extraction et la production de carburants fossiles, y compris le développement de nouvelles infrastructures.
 - Arrêter de financer des projets d'énergies fossiles dans d'autres pays.
 - Taxer les profits réalisés par les entreprises énergétiques sur les carburants fossiles, plutôt que les consommateurs.
 - Accorder des subventions au développement des sources d'énergie renouvelables qui respectent les droits humains d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.
 - Adopter et appliquer des lois obligeant les entreprises à respecter les droits humains et à faire preuve de diligence requise en matière de droits humains et d'environnement dans toutes leurs opérations, dans le cadre de l'ensemble des chaînes de valeur et dans leurs relations commerciales ; établir un principe de responsabilité civile et pénale en

³ Comité des droits économiques, sociaux et culturels (ONU), *Committee releases statement on climate change and the Covenant*, 8 octobre 2018,

<https://www.ohchr.org/en/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=23691&LangID=E>

⁴ *G20 Action Plan – Supporting the Global Economy Through the COVID-19 Pandemic*, 15 avril 2020,

[https://g20.org/en/media/Documents/G20_FMCBG_Communicu%C3%A9_EN%20\(2\).pdf](https://g20.org/en/media/Documents/G20_FMCBG_Communicu%C3%A9_EN%20(2).pdf)

cas de préjudice.

- Veiller à ce que les programmes de reprise soient transparents et favoriser la participation publique d'acteurs divers au processus permettant de définir et d'influencer la reprise et la transition vers une économie zéro carbone, en faisant notamment attention aux besoins et aux voix des personnes les plus marginalisées, qui sont les plus touchées par les effets de la pandémie et de la crise climatique.
- Reconnaître explicitement et publiquement le rôle primordial joué par les défenseur-e-s des droits humains dans la lutte contre la pandémie, notamment au niveau du suivi des mesures prises par les gouvernements concernant le climat, et veiller à ce qu'ils/elles soient à l'abri de toute agression physique ou verbale et puissent assurer leur importante mission.
- Renforcer la coopération et l'aide internationales et soutenir les pays en développement pour leur permettre d'avancer à la vitesse nécessaire vers des économies zéro carbone, tout en protégeant les personnes touchées par les conséquences climatiques.
- Reconnaître le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable, au niveau national et dans les déclarations et programmes du G20 concernés.
 - Soutenir la reconnaissance au niveau mondial par l'ONU du droit à un environnement sûr, propre, sain et durable.

La crise du COVID-19 n'est pas seulement sanitaire et économique : c'est aussi une crise des droits humains. Elle nous montre également que les États sont capables d'agir rapidement, de manière décisive et dans de multiples secteurs à la fois pour prendre en urgence la défense des droits économiques, sociaux et culturels. Le G20 a aujourd'hui l'occasion de faire preuve de leadership mondial, au moment où nous passons de l'urgence à la reprise, en créant une « nouvelle normalité » qui réponde également à la crise climatique.